

République Française

Département de l'Ain

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de RIGNIEUX LE FRANC**

Nombre de Conseillers :

SEANCE DU 11 décembre deux mil vingt-cinq

En exercice : 14

Date de convocation : 5 décembre 2025

Présents : 12

Date d'affichage : 5 décembre 2025

Votants : 12

Absents : 2

L'an deux mil vingt-cinq, le 11 décembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit de la loi, à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal PAIN, Maire.

OBJET : Décision

modificative n°1

Ouvertures de crédits –
Budget Communal

Présents : PAIN Pascal, BERNARD Xavier, BOBAND Céline, BOILEAU Pierre, BRICAUD Maryline, CHOMEL Lionel, HOWSE Willy, KLEIN Aurélie, MARCELIN Valérie, MARTEL Anne, RIGOLLET Maryse, THOMAZET Fabien,

N°2025-45

Absents Excusés : Mrs ROSSI Jean-Yves, THIEVON Yves,
Secrétaire de séance : M. BERNARD Xavier,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la décision modificative n°1 du budget communal suivante :

Article / Chapitre/ Op	DESIGNATION	OUVERTURES DE CREDITS			
		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1335/13 Op 1001	Fonds Equip. Amort. Amendes radars auto et amendes			10 073,00	
1345/13 Op 1001	Fonds affecté à l'équipement – non amort. Amendes radars autom.				10 073,00
2158/21 Op 465	Autres instal.matériel et outill. Poteau incendie			3 040,00	
2131/21 Op 198	Constructions bâtiments publics Case columbarium			13 100,00	
2152/21 Op 419	Installations de voirie Panneaux signalisation			921,00	
231/23 Op451	Immobilis. Coroporelles en cours Travaux SDF			55 746,00	
1322/13 Op 452	Subventions non transf. Régions Abribus				6 912,00
1322/13 Op454	Subventions non transf. Régions Installation système de vidéoprotection				16 868,00
13461/13 Op429	Fonds d'Equipement non amort. DETR Bâche incendie				10 893,00
13461/13 Op 451	Fonds d'Equipement non amort. DETR Travaux salle des fées				34 591,00
1328/13 Op 463	Subventions d'invest. non amort. Autres Classement des archives communales				3 543,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget communal.

Accusé de réception en préfecture
001-210103255-20251211-delib2025-45-BF
Date de télétransmission : 12/12/2025
Date de réception préfecture : 12/12/2025

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la télétransmission
en Préfecture le 12 décembre 2025

Publication le 15 décembre 2025

Le Maire


delib2025-45

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme

Le Maire

Pascal PAIN

